

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ABONNEMENTS

En ville ..... fr. 8.— 6 mois 3 mois  
 Hors de ville ou par la poste ..... 9.— 4.50 2.25  
 Enranger (Union postale) ..... 13.— 6.50 3.25  
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
 Changement d'adresse, 50 ct.  
 ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Vente au numéro aux kiosques, débits, etc.

#### ANNONCES c. 8

Du canton:  
 La ligne ou son espace. . . . . 10 ct.  
 Prix minimum d'une annonce . . . 50 »  
 De la Suisse et de l'étranger:  
 15 cent. la ligne ou son espace.  
 1<sup>re</sup> insertion, minimum. . . . . fr. 1.—  
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames  
 et les surcharges, demander le tarif spécial.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Les manuscrits ne sont pas rendus

#### IMMEUBLES

##### Sol à bâtir

A vendre, aux abords immédiats de la ville, un beau sol à bâtir. Surface: 1500 m<sup>2</sup>. Vue imprenable. Tram. S'adresser Etude N. Brauen, notaire, Hôpital 7.

##### MAISON A VENDRE A COLOMBIER

A vendre de gré à gré, à Colombier, une maison renfermant deux logements, pressoir et caves. Prix: 10,000 fr. Rapport: 610 fr. S'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

##### Terrains à bâtir

au Vallon de l'Ermitage et à la Casarde. Prix modérés. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

##### Maison à vendre

4 logements. Jardin. Vue imprenable. — Revenu: 1700 fr. Prix: 26,000 fr. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

##### Maillefer

Terrain à bâtir à vendre. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

#### Vente de bois

Le lundi 25 novembre 1907, la commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants situés dans sa forêt de Chaumont:

- 50 stères sapin
- 3 » hêtre
- 1 » chêne
- 9600 fagots
- 9 tas de perches
- 4 tas brançards

Rendez-vous à 8 h. 1/2 au Plan, maison du garde.

Direction des finances communales.

#### Enchère immobilière

Le mardi 26 novembre 1907, à 3 heures du soir, les héritiers de M. le docteur G. Virchaux exposent en vente publique en l'étude de A. Numa Brauen, notaire, rue de l'Hôpital n° 7, la propriété qu'ils possèdent aux Pares n° 1, à Neuchâtel, composée d'une maison de maître renfermant 11 chambres confortables, véranda, terrasse et belles dépendances. Gaz. Une écurie avec remise. Jardin et verger. Surface 1176 m<sup>2</sup>. Vue imprenable et superbe. Mise à prix 70,000 fr. L'adjudication sera donnée séance tenante. Pour visiter et se renseigner, s'adresser au soussigné.

A. Numa BRAUEN, notaire.

#### ENCHÈRES

#### Enchères de vins et liqueurs et de matériel de cave

Ensuite de cessation de commerce, M. Max Dardel, négociant, à Saint-Blaise, vendra par voie d'enchères publiques volontaires, à Saint-Blaise, en ses caves et magasins, les marchandises suivantes, le mercredi 20 novembre 1907, dès les 9 heures du matin:

**VINS ET LIQUEURS.** — Une série de liqueurs en bonbonnes, par lots de 10 à 50 litres et consistant en: Absinthe verte et blanche, Kummel, Bitter, Kirsch, Sirops divers, etc., etc.  
 En litres ou bouteilles, par lots de 10 à 25 bouteilles, Champagne, Asti, Absinthe, Kirsch, Rhum, Eau-de-vie de lios, Cognac, Madère, Bitter, Malaga, etc., etc.  
 Le tout de première qualité.

**MATÉRIEL DE CAVE.** — Une machine à boucher, marque française, une dite marque allemande, un alambic avec accessoires, un filtre à liqueurs, un hectorite avec pied, une bascule, une pompe à vin avec tuyaux, trois brandes, une cuve à pressoir, un char à cheval, un petit char à bras, etc., etc.

Pipes, demi-pipes, ovales à cognac, feuilletes, ovales, pièces et fûts divers, en bon état, etc., etc.  
 S'adresser pour visiter dès le 18 novembre à M. Max Dardel, Saint-Blaise.

Saint-Blaise, le 12 novembre 1907.

GREFFE DE PAIX

#### Vente de mobilier et de matériel agricole par enchères publiques aux Prés sur Signières

Judi 21 novembre 1907, des 9 h. 1/2 du matin, M. Ulrich Zbinden, vendra pour cause de prochain départ, à son domicile, aux Rosières, sur Lignéries, le matériel agricole et le mobilier suivant: 1 battor mécanique avec manège, 1 van mécanique, 4 charrs à échelles, 1 char avec bosse à purin, 1 pompe à purin, 2 charrs à deux roues, 2 charrues, 1 herse, 1 traineau de course, 2 grands rateaux de fer, des rateaux, faux et fourches, 2 harnais pour chevaux, 4 harnais pour bétail à cornes. Divers outils et instruments aratoires et de ferme.

1 bureau trois corps, 2 bois de lits avec paillasses et matelas, 2 coffres dont un en chêne, 2 tables, 1 armoire, 1 buffet de cuisine, 1 régulateur, 1 machine à coudre à pied, et divers objets mobiliers. Environ 100 mesures d'avoine et d'orge.

Conditions de paiement favorables. Landéron, 12 novembre 1907.  
 Par commission: Casimir GICOT, notaire.

Le bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures. Prière de s'y adresser pour tout ce qui concerne la publicité et les abonnements.

#### Enchères

Judi 21 novembre 1907, à 10 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques au local des enchères: 2 lits complets, 2 tables de nuit, 1 lavabo dessus marbre, 1 canapé sculpté, 1 canapé, 2 fauteuils, 6 chaises Louis XV, 1 écran brodé, 1 console, 1 table à coiffure, 2 tables ronde et ovale, 1 régulateur, 1 pupitre à 6 places.

Neuchâtel, le 15 novembre 1907.  
 Greffe de Paix.

#### A VENDRE

##### 10 porcs

à l'engrais, à vendre chez Félix Février, La Coudré.

#### OCCASION

Conifères de choix pour manque de place  
 6, Ellenstrasse, BERNE

#### Poussette anglaise

en très bon état à vendre. Coq d'Inde 24, 3<sup>me</sup>.

#### Pardessus neuf

à vendre. Moulins 17, 3<sup>me</sup> étage, c. o.

SI VOUS CONNAISSIEZ les propriétés extraordinaires des **PASTILLES VALDA** ANTISEPTIQUES

Vous auriez hâte de vous en munir pour préserver ou pour guérir **LARYNX. BRONCHES ET POUMONS**

Vous seriez convaincus

1<sup>o</sup> Qu'elles réalisent le problème de l'antisepsie des voies respiratoires  
 2<sup>o</sup> Qu'elles sont le seul remède logique qui puisse prévenir ou guérir **MAUX DE GORGE, ENROUEMENTS, RHUMES, BRONCHITES, GRIPPES, INFLUENZA, ASTHME, EMPHYSEME, PNEUMONIES, ETC...**

DEMANDEZ, EXIGEZ, dans toutes les Pharmacies au prix de 4.50 "une BOITE de Véritables PASTILLES VALDA" portant le nom VALDA et l'adresse du seul fabricant H. CANONNE, ph<sup>m</sup>, 49, rue Réaumur, PARIS

EN VENTE dans toutes les Pharmacies de la Suisse

**MARSALA FLORIO**  
 DE LA MAISON Florio & C. Marsala  
 Représentant Général pour la SUISSE  
**G. FOSSATI-CHIASSO (TESSIN)**

Delachaux & Niestlé S. A.  
 Éditeurs NEUCHÂTEL

Nouveautés

Willy ou l'influence d'un enfant, adapté de l'anglais par M<sup>lle</sup> E. Dubois, illustré de 6 dessins par Ed. Elzinger, broché 3.50, relié 4.75.

Entre l'Apogée et le Déclin (Second Empire), par James de Chambrier, br. 3.50

Madame l'Ancienne, par Oscar Huguenin, illustré par l'auteur, 2<sup>me</sup> édition, broché 3.50, relié 4.75.

Donovan, par Edna Lyall, traduction autorisée de l'anglais, 2<sup>me</sup> édition, broché 3.50, relié 4.75.

Simone et Fléda, nouvelle pour jeunes filles, par A. Sabatier, broché 3.—, relié 4.50.

Nouvelles Bernaises, par Virgile Rossel, br. 3.50.

Le Règne de Mille ans, extrait de l'ouvrage Le Prophète Daniel et l'Apocalypse, par Ch.-Aug. Auberlin, 75 centimes.

Noël pour tous, 4<sup>me</sup> année, belle brochure de Noël de 32 pages, richement illustrée, texte de divers auteurs, 20 centimes.

Jours de Fête, poésies et vœux par M<sup>me</sup> Chalière, 1<sup>er</sup> vol. «Pour les petits» 1.25 2<sup>me</sup> vol. «Pour les jeunes» 1.50 3<sup>me</sup> vol. «Pour les aînés» 1.50

Le véritable Messager Boiteux de Neuchâtel pour 1908. 30 centimes.

Paroles et Textes pour 1908, rel. à 0.75, 1.—, 1.25, 1.75

**OUVERTURE**  
 11 NOVEMBRE  
**VENTE DE MEUBLES**  
 neufs et usagés  
 Occasion unique pour cadeaux

Ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher, meubles de tous genres, tables, chaises, lits, divans, fauteuils, bureau-secrétaire, tapis, glaces, tableaux, peintures, machines à coudre, buffets, régulateurs, pendules neuchâteloises.

Prix très avantageux Place des Halles, 2 — PROFITEZ —

Bonne jeune vache prête à vêler, 2<sup>me</sup> veau, chez J. d'Espagnier à Epagnier près Saint-Blaise. Même adresse deux coqs Favoroles et quelques poules.

**IDÉAL**

L'allumoir à platine le plus récent, le plus élégant, le plus parfait, le plus simple et le moins coûteux qui existe actuellement pour allumer les cigarettes, cigares ou pipes. — Prix par pièce 1 fr., au facon d'alcool métrique 20 ct.; 10 pièces et 10 facons 8 fr. 50. On cherche des revendeurs.  
 E. CONRATH, institut d'optique, Hugues 12, Bâle. P 40252

**A la Ménagère**  
 2, Place Purry, 2

Beau choix de Potagers à pétrole

Réchauds à gaz

Seaux et pelles à charbon

5 % d'escompte au comptant

**LE RAPIDE**  
 Horaire répertoire (AVEC COUVERTURE)  
 DE LA Feuille d'avis de Neuchâtel  
 Service d'hiver 1907-1908

En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, M<sup>lle</sup> Mollat, rue du Seyon, Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, Bibliothèque de la Gare, M. Strâbel, coiffeur, rue Pourtalès et dans les bureaux de postes de la ville et du canton.

2 pianos

d'occasion, à très bas prix, contre garantie. Rue de la Place-d'Armes 6.

**EXPLOSIFS**  
 Economiques et de sûreté  
 Emploi facile

**MÈCHE A MINE**  
 Capsules et Amorcees

Se défier des imitations

Dépôt exclusif: PETITPIERRE FILS & C<sup>o</sup> NEUCHÂTEL  
 MAISON FONDÉE EN 1818

**SPÉCIALITÉ DE CORSETS**  
 18 - SEYON - 18

Reçu un choix énorme de nouveaux Corsets

Corset Grand tailleur  
 » American  
 » Princesse  
 » Frac

Corset Réforme  
 » d'enfant  
 » de fillette  
 » Tournares

Cols lingerie — Tabliers fantaisie

Pochettes, imitation renaissance

B. FONTANA

Demandez dans toutes les pharmacies et drogueries:  
 Le déjeuner complet par excellence

**Ovomaltine**

remplace le café, cacao, chocolat, etc.  
 Merveilleux aliment de force d'un goût délicieux pour convalescents, épuisés, neurasthéniques, enfants, femmes, nourrices, vieillards, tuberculeux, etc.  
 Aliment complet pour alpinistes, touristes, voyageurs  
 Prix de la boîte de 250 gr., 1 fr. 75 — Prix de la boîte de 500 gr., 3 fr. 25  
 Fabrique de produits diététiques N 9752  
 D. A. WANDER, BERNE

**Chemiserie Nationale**  
 7, Rue du Seyon, 7

Sous-vêtements en tous genres  
**CRAVATES**

MAISON DE CONFIANCE  
**BOUCHERIE POPULAIRE**  
 20, ÉCLUSE, 20

Dès ce jour, grande baisse sur toutes les viandes:  
 Veau extra, depuis 70 c. le kg.  
 Superbes longues et rouelles de veaux, à 85 et 90 cent. le kg.  
 Immense choix de dépouilles fraîches, telles que: foie, riz, cet velles, etc.  
 Jolies têtes de veaux, à 70 et 80 cent. la pièce.  
 Envoi franco à partir de 2 kg.

TELEPHONE 831. So recommande, L. PAREL

**Tapis et Sinolements**  
 Spécialités de la maison  
**SPICHTIGER & C<sup>ie</sup>**  
 RUE DE L'HOPITAL - RUE DU SEYON 5

**AUX DEUX PASSAGES**  
 5, rue Saint-Honoré \*\*\*  
 \*\*\* et place Numa Droz

**Xiver 1907-1908**  
 Grand et beau choix d'articles de la saison

Blouses soie, laine et coton — Robes de chambre et Matinées — Jupons, Jupes, Robes, Costumes tailleur — Lingerie chaude pour dames, messieurs et enfants — Couvertures de laine — Descentes de lit — Rideaux couleurs et blancs — Nouveaux tissus laine et coton.

5 % ESCOMPTE AU COMPTANT 5 %

**Korlogerie-Bijouterie**  
**ARTHUR MATHEY**  
 Rue de l'Hôpital, Bas des Terreaux

Régulateurs  
 Pendules  
 Réveils  
 Montres  
 Chaînes  
 Bijouterie

Beau choix dans tous les genres  
**Orfèvrerie argent**  
**ORFÈVRERIE métal argenté**

**ALLIANCES**

Garanties - Prix modérés - Réparations

**SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION**  
**Café rôti**

à 1 fr. la livre c. o.  
 — PRIERE DE LE GOUTER —

PLUS D'ASTHME!  
 Guérison immédiate. — Cent mille francs, médailles d'or et d'argent et hors concours. — Renseignements gratuits et franco. Ecrire au D<sup>r</sup> Cléry, 35, boulevard Saint-Martin, PARIS.

**A VENDRE**  
 faute d'emploi un moulin avec moteur électrique force 2 chevaux, ainsi qu'un vieux Haricot, le tout en bon état. — S'adresser magasin Wasserfallen, rue du Seyon.

**FUMIER**  
 A vendre à prix avantageux excellent fumier. — S'adresser à M. Scherm, vouturier, faubourg du Château.

Voir la suite des « A vendre » à la page deux.

**Asti ouvert**  
 à l'emporté 1 fr. 10 le litre

**CAVE ÉCONOMIQUE**  
 D. MANZINI c. o.

En vente partout

MOKA DES FAMILLES

Hors concours!!

GARANTI ABSOLUMENT PURE RACINE DE CHICORÉE

Ce produit peut s'employer SEUL avec le LAIT ou en très forte proportion avec le CAFÉ ORDINAIRE

114827X

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

A louer, dès 24 juin 1908, Côte prolongée, villa de 10 chambres confortables. Veranda, terrasse, jardin. Etude A.-N. Brauen, notaire, Hôpital 7.

HAUTERIVE

A louer ensemble ou séparément deux beaux appartements de deux ou sept chambres. Eau, cave, galetas et jardin. S'adresser chez J. Clotui fils.

LOUER

Logement de 4 chambres, à l'Évêque. S'adresser Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

LOUER

Logements à louer, au centre de la ville, un petit logement de deux chambres et cuisine, avec éventuellement 2 chambres à l'étage au-dessus. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Parry.

Logements à louer

2 chambres, Prébarreau. 2 chambres, rue du Seyon. 2 chambres, Grand'vue. 3 chambres, quai Suchard. S'adresser Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

beaux logements

à proximité de la ville. Confort moderne, situation avantageuse. S'adresser Etude Bourquin & Colomb, Seyon 9.

LOUER

A louer rue de l'Orangerie, logements de 6 pièces confortables. Jouissance 24 juin 1908. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Hôpital 7.

LOUER

Petit logement, plain-pied, Gibraltar, 1 chambre et cuisine, pour une ou deux personnes. S'adresser à Henri Bonhôte. c.o.

Belle villa à louer

Quai du Mont-Blanc, 12 chambres confortables, veranda, terrass, installation de bains, chauffage central, électricité, jardin d'agrément. Jouissance: printemps 1908. - Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

CORTAILLOD

Appartement à louer tout de suite ou à Noël, 6 pièces, vestibule, veranda, petit jardin avec pavillon. S'adresser à M<sup>me</sup> Heubi, à Cortaillo. II 6266 N

LOUER

A louer, pour Noël prochain, appartement de 6 pièces et dépendances. S'adresser Etude P. Jacottet, rue St-Honoré 7.

JEUNE GARÇON

libéré des écoles, peut entrer tout de suite à l'ETUDE LAMBELET & GUINAND, avocats à Neuchâtel.

A LOUER

le domaine de l'asile cantonal de Bel-Air, Genève

PLACES

On cherche, pour le 1<sup>er</sup> décembre, une bonne

Femme de chambre

française, connaissant bien le service de table, sachant coudre et repasser. S'adresser à M<sup>me</sup> prof. Siegrist, Laupenstrasse 57, Berne.

Amérique du Sud

On demande tout de suite pour la République Argentine une jeune fille pour aider au ménage. Voyage payé. Départ en janvier, accompagné. Offres sous chiffre H 6435 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

DEMANDE A LOUER

DEMANDE A LOUER

On cherche à louer ou à acheter un domaine de 30 à 40 poses de terre labourables. S'adresser les offres écrites à F. C. 468 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune Fille

On cherche à louer ou à acheter un domaine de 30 à 40 poses de terre labourables. S'adresser les offres écrites à F. C. 468 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

OFFRES

On cherche une place, pour aider dans le ménage, pour une

Jeune Fille

désirant se perfectionner dans la langue française. S'adresser à Rosa Furrer, chez M. Hirt, Croix-du-Marché, en ville.

JEUNE FILLE

cherche place de femme de chambre ou pour aider aux travaux du ménage. - Demander l'adresse du n° 465 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

UNE JEUNE ALLEMANDE

bien recommandée, aimerait se placer dans une bonne famille, pour faire tous les travaux du ménage ou comme femme de chambre. - Adresser les offres écrites sous chiffres A. B. 466 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JEUNE FILLE

honnête, qui a déjà été en service dans de bonnes maisons, cherche place où elle apprendrait le français et la cuisine. M<sup>lle</sup> Lina Salvisberg, Gempenach près Morat.

Jeune Allemande

sachant déjà un peu le français, cherche place comme fille de chambre ou bonne d'enfants. - S'adresser à l'épicerie Favre frères, rue Saint-Maurice.

JEUNE FILLE

allemande, désirant apprendre le français, cherche place dans un ménage ou pour s'occuper des enfants. S'adresser chez M. Sutterlin, rue de Neuchâtel n° 27, Peseux.

Femme de chambre

bien recommandée, sachant coudre et repasser, cherche place tout de suite. S'adresser à M<sup>me</sup> de Perrot, à Areuse.

A vendre

à très bas prix, un potager, une couleuse et des seilles. S'adresser Place-d'Armes 2, 3<sup>me</sup> étage.

AVIS DIVERS

PENSION FRIEDHEIM PESEUX près Neuchâtel M<sup>lle</sup> E. JACOT

Belle vue sur le lac et les Alpes. Proximité immédiate du tram. Prix modéré

Demande en mariage

Un homme sobre et travailleur, âgé de 40 ans, demande demoiselle ou veuve de 35 à 40 ans, pour mariage. On ne demande pas de bien-être ou fortune. - S'adresser sous n° 1 - 3 poste restante, Neuchâtel.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

Samedi 30 novembre 1907 à 8 heures du soir

CAUSERIE

Gymnastique rythmique

Méthode de M. Jacques-Dalcroze, par le développement du sentiment rythmique, musical et plastique, et la régularisation des habitudes motrices, au point de vue hygiénique et esthétique.

La causerie faite par M. Jacques-Dalcroze

sera suivie d'une démonstration pratique avec le concours de plusieurs élèves de l'Institut de gymnastique rythmique de Genève, et d'un groupe d'élèves de M. Furrer, professeur à Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre, faute d'emploi, 4 petit fourneau à pétrole

et un réchaud à gaz, à 2 trous, bien conservés. - S'adresser aux Sablons n° 1, à gauche.

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL

MIEL extrait

GARANTI PUR

Confitures Gelées

Pour le lavage de la tête et l'entretien de la chevelure, employez le

Shampooing

Américain

du D<sup>r</sup> ROBER'S (New-York)

Hygiène - Bon marché Parfum exquis

Demandez renseignements et échantillon gratuit: Maison HEDIGER & BERTRAM, parfumeurs Place du Port - Neuchâtel

A vendre

à très bas prix, un potager, une couleuse et des seilles. S'adresser Place-d'Armes 2, 3<sup>me</sup> étage.

AVIS DIVERS

PENSION FRIEDHEIM PESEUX près Neuchâtel M<sup>lle</sup> E. JACOT

Belle vue sur le lac et les Alpes. Proximité immédiate du tram. Prix modéré

Demande en mariage

Un homme sobre et travailleur, âgé de 40 ans, demande demoiselle ou veuve de 35 à 40 ans, pour mariage. On ne demande pas de bien-être ou fortune. - S'adresser sous n° 1 - 3 poste restante, Neuchâtel.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

Samedi 30 novembre 1907 à 8 heures du soir

CAUSERIE

Gymnastique rythmique

Méthode de M. Jacques-Dalcroze, par le développement du sentiment rythmique, musical et plastique, et la régularisation des habitudes motrices, au point de vue hygiénique et esthétique.

La causerie faite par M. Jacques-Dalcroze

sera suivie d'une démonstration pratique avec le concours de plusieurs élèves de l'Institut de gymnastique rythmique de Genève, et d'un groupe d'élèves de M. Furrer, professeur à Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre, faute d'emploi, 4 petit fourneau à pétrole

et un réchaud à gaz, à 2 trous, bien conservés. - S'adresser aux Sablons n° 1, à gauche.

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL

MIEL extrait

GARANTI PUR

Confitures Gelées

Pour le lavage de la tête et l'entretien de la chevelure, employez le

Shampooing

Américain

du D<sup>r</sup> ROBER'S (New-York)

Hygiène - Bon marché Parfum exquis

Demandez renseignements et échantillon gratuit: Maison HEDIGER & BERTRAM, parfumeurs Place du Port - Neuchâtel

A vendre

à très bas prix, un potager, une couleuse et des seilles. S'adresser Place-d'Armes 2, 3<sup>me</sup> étage.

AVIS DIVERS

PENSION FRIEDHEIM PESEUX près Neuchâtel M<sup>lle</sup> E. JACOT

Belle vue sur le lac et les Alpes. Proximité immédiate du tram. Prix modéré

Demande en mariage

Un homme sobre et travailleur, âgé de 40 ans, demande demoiselle ou veuve de 35 à 40 ans, pour mariage. On ne demande pas de bien-être ou fortune. - S'adresser sous n° 1 - 3 poste restante, Neuchâtel.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

Samedi 30 novembre 1907 à 8 heures du soir

CAUSERIE

Gymnastique rythmique

Méthode de M. Jacques-Dalcroze, par le développement du sentiment rythmique, musical et plastique, et la régularisation des habitudes motrices, au point de vue hygiénique et esthétique.

La causerie faite par M. Jacques-Dalcroze

sera suivie d'une démonstration pratique avec le concours de plusieurs élèves de l'Institut de gymnastique rythmique de Genève, et d'un groupe d'élèves de M. Furrer, professeur à Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre, faute d'emploi, 4 petit fourneau à pétrole

et un réchaud à gaz, à 2 trous, bien conservés. - S'adresser aux Sablons n° 1, à gauche.

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL

MIEL extrait

GARANTI PUR

Confitures Gelées

Pour le lavage de la tête et l'entretien de la chevelure, employez le

Shampooing

Américain

du D<sup>r</sup> ROBER'S (New-York)

Hygiène - Bon marché Parfum exquis

Demandez renseignements et échantillon gratuit: Maison HEDIGER & BERTRAM, parfumeurs Place du Port - Neuchâtel

A vendre

à très bas prix, un potager, une couleuse et des seilles. S'adresser Place-d'Armes 2, 3<sup>me</sup> étage.

AVIS DIVERS

PENSION FRIEDHEIM PESEUX près Neuchâtel M<sup>lle</sup> E. JACOT

Belle vue sur le lac et les Alpes. Proximité immédiate du tram. Prix modéré

Demande en mariage

Un homme sobre et travailleur, âgé de 40 ans, demande demoiselle ou veuve de 35 à 40 ans, pour mariage. On ne demande pas de bien-être ou fortune. - S'adresser sous n° 1 - 3 poste restante, Neuchâtel.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

Samedi 30 novembre 1907 à 8 heures du soir

CAUSERIE

Gymnastique rythmique

Méthode de M. Jacques-Dalcroze, par le développement du sentiment rythmique, musical et plastique, et la régularisation des habitudes motrices, au point de vue hygiénique et esthétique.

La causerie faite par M. Jacques-Dalcroze

sera suivie d'une démonstration pratique avec le concours de plusieurs élèves de l'Institut de gymnastique rythmique de Genève, et d'un groupe d'élèves de M. Furrer, professeur à Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre, faute d'emploi, 4 petit fourneau à pétrole

et un réchaud à gaz, à 2 trous, bien conservés. - S'adresser aux Sablons n° 1, à gauche.

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL

MIEL extrait

GARANTI PUR

Confitures Gelées

Pour le lavage de la tête et l'entretien de la chevelure, employez le

Shampooing

Américain

du D<sup>r</sup> ROBER'S (New-York)

Hygiène - Bon marché Parfum exquis

Demandez renseignements et échantillon gratuit: Maison HEDIGER & BERTRAM, parfumeurs Place du Port - Neuchâtel

Société de Monteponi

Exploitation de Mines - Industrie et commerce des minéraux et des métaux

Société anonyme - Capital, statutaire L. 4,800,000 - Siège social: TURIN

AVIS DE CONVOCATION en assemblée générale des actionnaires

Les actionnaires de la Société de Monteponi sont convoqués pour le 19 décembre prochain, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, au siège de la société - Via Alfieri 15 - en assemblée générale ordinaire, avec le suivant

ORDRE DU JOUR:

- 1. Rapport du Conseil d'administration. 2. Rapport des commissaires-vérificateurs. 3. Approbation des comptes pour la campagne 1906-1907 et fixation du dividende. 4. Nomination de deux conseillers d'administration sortant de charge, conformément à l'art. XI des statuts. 5. Nomination de trois vérificateurs effectifs et de deux suppléants pour la campagne 1907-1908.

Le dépôt des actions, selon l'art. XXIII des statuts sociaux, doit être fait:

à TURIN: à la Caisse sociale, Via Alfieri 15, à GÈNES: chez MM. Vust Saneristoforo & C<sup>ie</sup>, Via Luicelli 30, à NEUCHÂTEL: chez MM. Berthoud & C<sup>ie</sup>, avant le 7 décembre 1907.

Turin, le 15 novembre 1907.

L'Administration.

Communes de Montmolin, Bôle, Boudry et Cortaillo

DÉPÔT DE PLANS

L'Electricité Neuchâteloise S. A. a l'honneur d'informer les propriétaires intéressés au tracé des lignes à haute tension prévues sur les territoires des communes de Montmolin, Bôle, Boudry et Cortaillo, qu'elle a opéré le dépôt de plans prévu à l'art. 51 de la loi fédérale concernant les installations électriques, à faire et à fort courant, du 21 juin 1902.

Les plans seront tenus pendant 30 jours à la disposition des intéressés. Les oppositions éventuelles doivent être remises au Conseil communal.

Ce dépôt de plans et la présente publication sont faites afin d'obtenir par voie d'expropriation, conformément à la loi, un droit de passage permanent pour lignes électriques.

Neuchâtel, le 18 novembre 1907.

Electricité Neuchâteloise S. A.

AULA DE L'ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL

Lundi 25 novembre 1907, à 8 h. du soir

CONFÉRENCE

publique et gratuite, donnée par

M. le colonel REPOND

sous les auspices de la section de la

Ligue antialcoolique internationale de Neuchâtel

SUJET:

L'Abstinence au point de vue social

LA NATIONALE

Compagnie d'assurances sur la vie

2, Rue Pillet-Will, à PARIS

L'une des plus grandes compagnies d'assurances françaises

Capitaux payés aux assurés au 31 décembre 1906 Fr. 549,310,477

Assurances en cours » » » 775,985,96

Rentes assurées et constituées » » » 21,912,831

Fonds de garantie » » » 581,969,996

Prospectus et renseignements sont fournis gratuitement par l'agence générale de la Compagnie pour le canton de Neuchâtel, Etude Barbezat, avocat et notaire, Torreaux 3, Neuchâtel.

ANDRÉE

PAR PAUL BERTNAY

- Pourquoi protester? Vous avez le goût bon. Elle est très bien, cette petite.

- Mais elle n'est pas pour moi. - Parce que? - Parce qu'elle est riche...

- ...Et que vous n'avez pas grand'chose? - Hélas!

- Mais si vous arrivez avec une fortune... je ne dis pas égale, je dis de beaucoup supérieure à celle de M. de Lanceroy...

- Pourquoi bâtir des châteaux en Espagne? Je gagnais cinq mille francs comme substitut. J'y ajoute trois mille francs de rente que m'a laissés mon père. Dans dix ou quinze ans, mon traitement ira à huit ou dix mille francs si je parviens à devenir, moi aussi, un vieux bonhomme fourré d'hermine. Voilà le château qui a, sur l'autre, l'avantage de la réalité.

- Non. Dans dix ou quinze ans, je ne serai plus de ce monde, et vous, François, vous serez ma fortune. Elle est belle. Voilà le château, non pas en Espagne, mais en Dauphiné.

- Ma cousine... c'est un jeu... il est cruel... - C'est si peu un jeu, mon cher cousin, que voici mon testament. Il restera entre vos mains.

Et c'est ainsi que, du jour au lendemain, François de Reversay était devenu l'héritier universel de Mlle Hortense de la Croix-d'Arbel dont il n'espérait pas même un legs d'amical souvenir. C'est ainsi qu'il avait, sans

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

crainait maintenant, essayé de plaire à la jeune fille dont il était épris, - oui sa vieille cousine y voyait clair derrière son lorgnon, - épris très fort.

C'est ainsi qu'il avait un jour fait sa demande au baron de Lanceroy qui, homme positif et pratique, lui répondait aussitôt: - Je donne deux cent mille francs à Lucie et je lui en laisserai autant après moi. Vous, qu'apportez-vous?

- Ma situation d'abord, ma petite fortune... - Et avec ça? - Ce testament.

M. de Lanceroy l'avait lu. - Oh! oh! - Et, en souriant: - Je sais bien... Ce n'est pas aussi sûr que si vous étiez en possession de l'héritage... Mais enfin, qui ne risque rien n'a rien, n'est-ce pas? On pourra donc voir... Et si vous ne déplaîsez pas à ma fille...

- Avec votre assentiment, je m'efforcerais de ne pas lui déplaire.

- Eh! bien, mon cher Monsieur de Reversay, efforcez-vous... et nous recauserons de cela.

Pour 80 cent.

on s'abonne dès ce jour au 31 décembre 1907.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Par poste Par porteur en ville
au 31 mars Fr. 3.- au 31 mars Fr. 2.50
au 30 juin 5.50 au 30 juin 5.-
au 31 décembre 10.50 au 31 décembre 9.50

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL

Cours libre d'Histoire de la Musique

M. WILLY SCHMID, privat-docent, donnera cet hiver un cours libre de deux heures par semaine, sur l'HISTOIRE DE LA MUSIQUE.

Sujet de la leçon d'ouverture : Introduction à l'histoire de la musique de Wagner à nos jours

Le cours aura lieu tous les mardis, de 5 à 7 heures.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat de l'Académie.

Hôtel-Casino BEAU-SÉJOUR

Tous les mercredis soir TRIPES

ANTIQUITÉS

Réparations et transformation de meubles antiques. Imitation.

Recommande aux amateurs. G. Warther, Cudrefin (Vully).

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Décès

15. Oscar Bolliger, mécanicien-Jentiste, Argovien, né le 5 mai 1837.
16. James-Edgar, fils de James-Alfred Bourquin, boulanger, et de Adèle-Cécile née Gyg, Neuchâtelois, né le 12 avril 1897.

17. Octave-Henri Descombes, charpentier, époux de Marianna née Kasteler, Neuchâtelois, né le 17 mai 1859.

18. Blanche-Violette Roullier, sans profession, Neuchâteloise, née le 13 mars 1892.

19. Elisabeth Bunki, ancienne servante, Bernoise, née le 16 septembre 1827.

POLITIQUE

Royaume-Uni

Un mémoire signé par 136 députés ministériels, adressé à sir Henry Campbell Bannerman, fait ressortir la nécessité d'une réduction des dépenses militaires et note que le moment est d'ailleurs des plus opportuns; car à l'heure actuelle, grâce aux accords conclus avec la France et la Russie et à l'amélioration des rapports entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, cette dernière court moins de dangers que jamais d'une attaque de la part des puissances étrangères.

Russie

Le parti octobriste tenait ces jours derniers, à Saint-Petersbourg, des consultations préparatoires à l'activité parlementaire du parti. Ces consultations réunissaient plus de 80 personnes sous la présidence de M. Alexandre Goutchkof.

M. Goutchkof appartient à une riche famille de négociants de thé en gros. Il a fini ses études supérieures (lettres) à l'université de Moscou. Il a passé ensuite quelque temps à Berlin, où il étudia l'économie politique. Lorsque commença la construction du chemin de fer mandchourien, il obtint le poste d'adjoint du chef de la garde, abandonna bientôt ce poste et partit en qualité de touriste pour le Thibet. Son retour du Thibet coïncida avec le commencement de la guerre anglo-boer. M. Goutchkof entra alors comme volontaire dans l'armée boer. Au cours d'une bataille, il fut blessé et fait prisonnier par les Anglais.

Dès le début de la guerre russo-japonaise, il partit pour le théâtre des opérations militaires en qualité de représentant de la Croix-Rouge. Rentré en Russie, il vint à Saint-Petersbourg, où il fut présenté à l'empereur, et où, de concert avec le général Trépof, il mena une campagne en faveur de la conti-

Théâtre de Neuchâtel

Bureaux à 7 h. 1/2 Rideau à 8 h. Mercredi 20 novembre 1907

Représentation de Mlle MAUD AMY

du Théâtre de Vaudeville avec les concours de M. JULES BOUCHER

Le Jeu de l'Amour et du Hasard

Comédie en 3 actes, de MARTVAUX

L'ÉCOLE DES MARIÉS

Comédie en 3 actes, de MOULÈRE

Costume neufs de la Maison Granier, 16, faubourg Saint-Denis, Paris

Billets en vente à l'Agence M. Sandoz, magasin de musique Fatsich Frères S. A., rue des Terreaux 1, Neuchâtel.

Service de tramways après le spectacle, pour Saint-Blaise, Corcelles et Boudry.

Un jeune Suisse cherche PENSION

dans une bonne maison particulière où il ferait partie de la famille.

Adresser les offres écrites avec prix sous E. G. 450 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LEÇONS de dentelles aux fuseaux

Mlle POFLET, rue Coulon 2

AULA DE L'ACADÉMIE

Jeudi 21 novembre 1907 à 8 h. du soir

CONCERT

DONNÉ PAR le club LA VIOLETTE

Direction Mlle Muriset au profit du Dispensaire pour malades nécessiteux

PRIX DES PLACES: Premières 2 fr. Secondes 1 fr.

Billets chez M. Sandoz, magasin de musique, Terreaux 1, et à l'entrée de la salle.

AVIS MÉDICAUX

D. H. GANGUILLET dentiste américain

ABSENT jusqu'à nouvel avis

Il a remis la direction de son cabinet dentaire pendant son absence à M. von Riss, chirurgien-dentiste diplômé.

Consultations tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures. H 6272 N

La Feuille d'avis de Neuchâtel est lue chaque jour dans tous les ménages.

JEANNERET PÈRE

DENTISTE Terreaux 1

DE RETOUR

CONVOICATIONS

Association du Sou pour le RELEVEMENT MORAL

A l'occasion de la réunion cantonale des collectrices du «Sou», il y aura une Réunion publique pour femmes

Mercredi 20 novembre à 3 h. de l'après-midi

AU LOCAL DE L'UNION CHRÉTIENNE Rue du Château, 19

Toutes les personnes s'intéressant à la cause de la moralité sont invitées à assister à cette réunion.

Croix Bleue

Mercredi 20 novembre dès 7 h. 1/2 du soir

(Ouverture des portes à 7 heures)

SOIRÉE-THÉ

à la Grande Salle des Conférences

à l'occasion du 29<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la section de Neuchâtel.

Cartes d'entrée et programmes à 50 ct., au magasin de M. G. Sahli, rue du Temple-Neuf.

Le Docteur et Madame Boswell DODDS-PETAVEL remercient tous ceux qui leur ont envoyé des témoignages de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Madame Paul DUMONT et ses enfants, ainsi que les familles DUMONT et BOREL se trouvent dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont montré tant de sympathie pendant la maladie et lors du départ de leur bien-aimé époux, père et parent, soit par l'envoi de lettres, de cartes, de fleurs, de couronnes ou de toute autre manière. Ils ont été vivement touchés de tant de témoignages d'affection et de sympathie, et expriment ici à tous leur vive et profonde reconnaissance.

La Feuille d'avis de Neuchâtel est lue chaque jour dans tous les ménages.

M. Antoine Guillard note encore ceci: Avant de pénétrer en Silésie, Frédéric le Grand disait cyniquement: «Je prends d'abord; je trouverai toujours des pédales pour prouver mes droits.»

Enfin le professeur Antoine Guillard, à la fin de son livre très instructif, résume son opinion en ces termes:

«Renan avait raison: les grands scandales qui ont éclaté, la corruption cachée qui s'est révélée... tout cela, n'est-ce pas en définitive un héritage de cette politique qu'on flétrit rien qu'en la nommant?... Et, si l'on songe que cette politique n'a pas eu de plus chauds défenseurs que les récents historiens prussiens, on est en droit d'affirmer qu'ils sont les premiers auteurs de cette dégénérescence des mœurs. A tant vanter les coups de force et la ruse, malgré le vernis moral dont ils couvraient leurs théories, ils ont contribué à pervertir l'esprit public... Ils ont été les propagateurs des pites maximes... Qu'on s'étonne après cela des résultats... En réalité on ne fonde rien de durable sur la ruse ni sur le mensonge: tôt ou tard cette œuvre finit par se retourner contre vous.»

C'est ainsi qu'un juge impartial, un des plus éminents professeurs de l'École polytechnique suisse, M. Antoine Guillard, dans un livre dédié à M. Gabriel Monod, apprécie le réalisme auquel M. Alfred Fouillée oppose aujourd'hui sa généreuse et intelligente «Morale des Idées-Forces».

ETRANGER

L'affaire Druce-Portland. — L'interrogatoire de M. Robert Caldwell, le premier témoin dans la revendication Druce, a continué vendredi. M. Avory, l'avocat du duc de Portland, lui a fait subir des questions fort embarrassantes. En voici quelques exemples:

R. Oui.

D. En quelle année étiez-vous parti?

R. L'année précédente.

D. Vous nous avez dit que vous aviez été guéri aux Indes par un capitaine Joyce?

R. Oui.

D. Si je vous prouve que le capitaine Joyce était à Dublin en 1863-64, votre histoire est donc fautive?

R. Mon histoire est vraie.

D. Vous avez épousé la nièce du capitaine Joyce. Quand vous êtes-vous marié? (Caldwell hésite.)

R. Non, une seule fois.

D. Voici votre certificat de mariage. Il est daté du 20 août 1861. Votre fameuse maladie de peau qui vous défigurait était donc guérie? (Le témoin se trouble.)

R. J'avais été guéri partiellement avant mon mariage et le jour des noces j'allais assez bien! (Rires.)

(On se souvient que Caldwell prétend qu'il fut présenté au duc de Portland pour faire sur lui l'expérience du traitement qui avait guéri sa propre maladie de peau lorsqu'il était aux Indes.)

M. Avory demande ensuite à Caldwell comment il se rendit de Welbeck à Worksoop.

R. Par le tunnel, répond Caldwell.

D. A quelle date?

R. En 1864.

D. Si je vous disais que le tunnel n'a été construit que deux années plus tard, votre histoire serait donc inventée!

L'avocat fait ensuite dire au témoin de lui raconter où et comment il demeura au bazar de Baker street, Caldwell se lance dans une description des chambres, de la cuisine jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien à dire.

M. Avory lui dit qu'il n'y eut jamais ni cuisine ni chambre à coucher. Après diverses autres questions, l'interrogatoire fut remis à hier.

Un explosif dans un ciseau. — M. Gobard, entrepreneur marbrier à Houdan, près de Mantes, trouvait, vendredi, dans son chantier, un sac de plâtre sur lequel était posé un ciseau de maçon. Quelques instants plus tard, il eut précisément à tailler une pierre et prit machinalement le ciseau qu'il venait de trouver. Mais à peine avait-il frappé de son marteau le manche du ciseau qu'une violente détonation retentit, tandis que M. Gobard était jeté à terre. Heureusement la force explosive s'était portée à l'extrémité du manche de bois du côté de l'acier qui fut projeté au loin, tandis que M. Gobard en était quitte pour une forte commotion.

L'enquête immédiatement commencée a démontré que le manche du ciseau avait été creusé, puis rempli de poudre. Une tige de fer traversait le manche et aboutissait à une capsule. L'extrémité supérieure de cette tige était masquée par un peu de plâtre. Au premier coup frappé sur le manche du ciseau l'explosion devait fatalement se produire. La gendarmerie de Houdan recherche le coupable.

Roi bon enfant. — Samedi les étudiants de Rome ont organisé une promenade de bienfaisance pour donner des secours à la Calabre. Passant à quatre heures piazza del Popolo, ils ont rencontré le roi en voiture et l'ont respectueusement entouré. Victor-Emmanuel, s'apercevant qu'il avait oublié de prendre l'argent, leur a dit en souriant: «Mes amis, je suis désolé de ne pas avoir d'argent sur moi, mais j'en ai à la maison; je vous en enverrai.» La familiarité du souverain a beaucoup plu aux étudiants, qui l'ont acclamé.

Conway. — Vendredi est mort à Paris l'écrivain américain bien connu M. Moncreau-Daniel Conway. Il descendait de Washington et avait été ministre de l'Eglise méthodiste, puis de l'Eglise unitarienne. Il fonda des journaux pour combattre l'institution de l'esclavage. Plus tard, à Londres, il occupa la chaire de morale religieuse à South-Place-Chapel où ses sermons le rendirent célèbre. Il fut correspondant du «World» de New-York

pendant la guerre entre la France et l'Allemagne, qu'il suivit avec l'armée allemande. Il a écrit de nombreux ouvrages sur Emerson, sur Carlyle, sur Hawthorne, la «Vie de Thomas Paine» dont il a édité les œuvres.

Une lettre urgente. — Tandis que nous lisons, dit l'«ECHO de Paris», un rapport dans lequel M. Simyan énumère complaisamment les nombreuses réformes qu'il a apportées dans le service des téléphones, un lecteur nous remet une lettre qui aura attendu «quarante-sept ans et dix mois» avant de parvenir à son destinataire! Elle bat le record.

Regardons l'enveloppe avec respect; touchons-la avec une sorte de terreur sacrée. Voici le timbre à 25 centimes — empire français — le bleu est un peu passé, atténué, adouci comme les vieilles choses; le cachet est net: «10 janvier 1860». Au dos, superbe, éblouissant, flamboyant, le cachet du jour, «21 octobre 1907». La lettre contenait des souhaits de nouvel an. Elle aurait dû n'arriver que le 31 décembre prochain.

Les oracles. — Voici une histoire qui montre que la superstition fleurit encore dans la Poméranie.

Un fermier, nommé Hansen, de Murrumbau, près Plathe, avait perdu un billet de banque de 100 marks. Toutes les recherches étant demeurées vaines, on eut recours à la sorcellerie pour découvrir le voleur. Deux hommes prirent une passoire, posèrent en équilibre une paire de ciseaux à tondre les moutons, puis ils interrogèrent les oracles en nommant une série de personnes de l'entourage du fermier Hansen. Au nom de la servante, Auguste Senger, les ciseaux firent un mouvement. Aussitôt la jeune fille fut accusée de vol du billet. Auguste Senger n'avait rien volé du tout, mais comme on lui fit croire que les oracles avaient décidé qu'elle mourrait si elle niait le fait, elle déclara que peut-être elle avait brûlé le billet par inadvertance. C'est ce qui la rendit suspecte aux échevins de Griefenberg et elle fut condamnée à une semaine de prison. L'affaire a été jugée en appel. Les juges du tribunal de Stargard, sur qui les oracles ont eu moins d'influence, ont acquitté l'inculpée.

SUISSE

Le percement des Alpes orientales. — Suivant les conclusions du rapport de la direction générale des C. F. F., on prévoit que les études préliminaires des différents projets pour le percement des Alpes orientales dureront huit ans et qu'au bout de cette période il sera possible d'élaborer une loi qui devra régler définitivement la question du chemin de fer alpin oriental. La direction générale des C. F. F. ne veut pas limiter cette étude aux deux projets de la Greina et du Splügen, mais les étendre à d'autres.

BERNE. — Dimanche soir, un peu avant minuit, deux ouvriers ferblantiers italiens, les frères Giale, ont été assaillis et mortellement frappés, en pleine rue de Saint-Imier, par le déserteur français Beley et un nommé Charles Moor. Les victimes de l'agression ont reçu dans l'abdomen des blessures qui ont nécessité des opérations très dangereuses. Leur état est des plus graves. Les assassins ont été arrêtés au moment où ils allaient se coucher.

ARGOVIE. — Le Conseil d'Etat a élaboré un projet de loi sur la gratuité des inhumations. Dans le message à l'appui, il est dit que 90 communes sur les 237 communes du canton participent financièrement aux enterrements; quinze en ont introduit la gratuité. Un enterrement revenant en moyenne à 31 fr. 50 et la mortalité dans le canton se montant annuellement à 4000 personnes environ, cela fera une dépense en plus de 120,000 fr., que le Conseil d'Etat propose de faire supporter aux communes, vu les difficultés financières dans lesquelles se débat le canton.

SOLEURE. — Tandis qu'une bande de nomades traversait dernièrement la localité de Zuchil, deux femmes en faisant partie pénétrèrent dans une boutique d'épicier, demandant à acheter pour quatre sous de sucre, puis payèrent d'un écu. Comme la marchande cherchait de la monnaie, l'une des femmes s'approcha de la caisse, pendant que l'autre faisait disparaître, avec l'adresse habituelle de ceux de sa race, la pièce de cinq francs dans sa manche. La marchande, qui, dès l'abord, n'avait que toute juste confiance en ces deux commerçantes, vit le tour de passe-passe et referma promptement sa caisse, expédia les intruses, fort contente d'en être quitte pour si peu.

Un de ces fils de la pousta fut moins heureux. S'étant introduit dans la grange d'un paysan, il se disposait à faire provision de fourrage pour sa hardelle, lorsqu'il fut surpris par un paysan. Celui-ci, s'emparant d'une fourche, tomba sur le voleur et l'embrocha, tel un vulgaire chapon, dans ses parties les plus charnues. C'en était trop pour le larron qui, hurlant, s'enfuit sans demander son reste.

SAINT-GALL. — Un incendie a éclaté pendant la nuit au restaurant de l'Ours à Rorschach. Les dégâts sont considérables.

FRIBOURG. — Des jeunes garçons d'Estavayer qui chassaient au bord du lac avaient caché un fusil chargé dans une haie. En voulant le retirer, un jeune domestique nommé Germain Michel a fait partir le coup qui l'a atteint en pleine figure.

Transporté à l'infirmerie, Michel a succombé peu après à ses blessures.

L'université compte 536 étudiants immatriculés, dont 178 appartiennent à la faculté de théologie; 120 à la faculté de droit; 102 à la faculté des lettres et 136 à la faculté des sciences.

Pour la première fois, le nombre des étudiants immatriculés dépasse 500.

Le syndic d'Enney (Gruyère) a tué un aigle qui planait au-dessus du village. Ce rapace mesurait plus de deux mètres d'envergure.

VAUD. — Dimanche soir, à 8 h. 23, à la gare de Chexbres-village, M. Fritz Witschi, âgé de 46 ans, Bernois, chef de gare principal à Lausanne, allait prendre le train du Vevey-Chexbres, lorsqu'il glissa sur le maroqued et tomba sous les roues qui lui coupèrent le pied gauche. Le blessé a été ramené à Lausanne par un train spécial.

Pour la troisième fois et dans des circonstances analogues, des malfaiteurs ont pénétré dans l'église de Montricher, fracturant le tronc placé sous le porche et emporté plus de cent francs.

Un automobile, monté par cinq personnes de Lausanne, a heurté, dimanche soir, sur la route d'Echallens, un char de lièzier qui rentrait sans fat et que, pour cette cause, le chauffeur ne put apercevoir que lorsqu'il était trop tard.

L'automobile ayant bloqué ses freins brusquement, les personnes qui la montaient furent projetées à une certaine distance. Deux dames ont des blessures assez graves; on craint pour l'une d'elles une congestion cérébrale.

CANTON

Club jurassien. — La 60<sup>e</sup> assemblée a eu lieu dimanche à Chambrelin. D'après les rapports, le travail dans les différentes sections est satisfaisant.

En ce qui concerne la table d'orientation de la Tourne, cette affaire a été liquidée et on aura prochainement l'occasion d'en reparler.

La commission de la propriété du Creux-du-Van, après une étude très approfondie, remet un rapport détaillé avec pièces à l'appui de l'inspecteur fédéral, concernant le reboisement de la propriété. Après une longue discussion, il est décidé de laisser les choses dans le statu quo.

La section de Fleurier est nommée section directrice pour la période 1907-1909.

Frontière française. — La crise, qu'on croyait enrayée à Morteau, entre de nouveau dans une phase critique, le syndicat ouvrier n'étant pas disposé à accepter le tarif proposé par les patrons.

Colombier. — La commission du feu a décidé de donner dorénavant aux pompiers une solde pour les exercices et les inspections. Il y aura par année trois exercices au printemps et un en automne dont deux seront des exercices combinés et les hommes recevront cinquante centimes par exercice; cela en attendant que la commission nommée par les capitaines du feu du district de Boudry soit arrivée à présenter un tarif uniforme qui puisse satisfaire tous les corps de défense sans que ce soit trop onéreux pour les caisses communales.

Au Refrain. — Les trois principaux coupables dans l'affaire de Biaufon, ont été arrêtés par la gendarmerie française et sont actuellement incarcérés à Montbéliard. Il serait probablement ramenés en Suisse très prochainement.

Le parquet de Saignelégier a entendu les témoins, pris des arrangements avec la police française, et fait fouiller le pays dans tous les sens par ses agents; le résultat a été que huit arrestations ont été opérées.

NEUCHÂTEL

Vauseyon (Corr.). — Hier, à midi, devant le collège, une dame, en voulant descendre du tram avant l'arrêt de celui-ci, malgré l'avertissement du contrôleur, a été traînée sur un parcours de quelques mètres puis est tombée sur la chaussée. Relevée par l'employé, elle s'en est tirée fort heureusement sans trop de mal et a pu regagner son domicile seule après avoir remis un peu d'ordre à sa toilette passablement abîmée par la boue.

Jubilé. — Les Anciens-Bellettriers s'appretent à célébrer jeudi le LXXV<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société de Belles-Lettres de Neuchâtel, par une fête de famille analogue à celle du cinquantenaire.

Le programme comporte tout d'abord une séance littéraire à 2 h. 1/2 au théâtre, dans laquelle on entendra entre autres plusieurs travaux d'Anciens-Bellettriers de Lausanne, de Genève, de Fribourg et de Neuchâtel, et de Bellettriers actifs, puis de la musique et une comédie. Le soir, banquet à la halle de gymnastique des Terreaux.

Enfin, l'exiguïté des locaux disponibles n'ayant malheureusement pas permis de rendre la fête plus complète en invitant les dames au banquet, le comité annonce pour vendredi une soirée dansante dans les salles du Palais-Rougemont.

Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la Poudre SAVON SIMON aux sels de Paris.

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1900 J. SIMON, 59, rue de la Harpe, PARIS

Un trésor git sur ma table de nuit

Il est petit et consiste en une boîte de véritables pastilles de Soden de Fay. Comme je fume beaucoup, j'éprouve souvent le soir et le matin des engorgements, alors je prends soit avant de m'endormir, soit à mon réveil, deux pastilles et je me trouve immédiatement débarrassé; ces pastilles agissent également sur l'estomac et, en vérité, je ne souffre jamais de refroidissements. C'est pour ces raisons que je considère les véritables Soden de Fay comme un trésor dont je ne me sépare jamais. On peut les acheter dans toutes les pharmacies, drogueries et dépôts d'eaux minérales au prix de 1 fr. 25 la boîte.

M 8977

Accident. — Hier soir, à 7 heures 1/2, un apprenti boulanger est tombé dans une cave de trois mètres de profondeur, servant à loger du bois.

Il a été transporté à l'hôpital Pourtalès, où il a cependant passé une bonne nuit.

Le malheureux a plusieurs contusions aux fesses et une fracture de côtes.

Commission scolaire. — Dans sa séance du vendredi 15 novembre, la commission scolaire a pris connaissance des projets de budgets définitifs pour 1908, concernant l'école professionnelle des jeunes filles et les écoles primaires et secondaires, que lui soumettait son bureau; elle les a adoptés avec quelques légères modifications.

La diminution des recettes est due au récent décret du Grand Conseil réduisant les allocations à l'enseignement secondaire; l'augmentation de dépenses provient, pour la grosse part, de la création de nouvelles classes, de la haute-paie communale et de l'augmentation de la quote part de la commune à la fourniture du matériel scolaire gratuit.

La commission scolaire a pris acte avec remerciements pour services rendus de deux démissions: celle de M<sup>lle</sup> Allement, comme maîtresse d'une classe frébélienne, aux Sablons, et celle de M<sup>lle</sup> Sophie Perrenoud, comme membre du comité des dames pour l'inspection des ouvrages dans les écoles primaires et secondaires.

Quant au comité des ouvrages, la commission nomme M<sup>me</sup> Arthur Piaget pour succéder à M<sup>me</sup> Perrenoud.

Enfin, la commission scolaire prend connaissance du rapport du directeur des écoles secondaires, M. le D<sup>r</sup> Paris, concernant l'exercice scolaire 1906-1907. Elle remercie le directeur pour son intéressant travail, et en retient en les renvoyant au bureau pour étude les deux conclusions principales par lesquelles il se termine, savoir la nécessité de créer deux sessions d'examen à l'école supérieure, l'une en mars et l'autre en septembre, et l'urgence de revoir les bases d'entrée des élèves de l'école primaire, à l'école secondaire et au collège classique.

Photographie en couleurs. — Ils étaient nombreux à l'Aula de l'Académie ceux qui, photographes émérites, amateurs modestes ou simples curieux avides de nouveautés intéressantes, assistaient hier au soir à la conférence de M. J. Martin, de Berne. Après une brève entrée en matière destinée à expliquer le nouveau procédé de la photographie en couleurs de MM. Lumière (un nom prédestiné celui-là), le conférencier, par l'intermédiaire de la lanterne à projections, fit défiler sous les yeux du public une longue série de photographies. Malgré le mauvais vouloir de la dite lanterne qui s'obstina à recevoir trop peu de courant électrique et de sa lentille qui eut l'indélicatesse de sauter, les vues (paysages alpestres, personnages ou champs de fleurs) ont été très admirés.

Les couleurs délicates d'orchidées et de chrysanthèmes photographiées par M. Chabbe dans ses propres serres et certaines vues des bords du lac de Thoune, obtenues par M. Martin lui-même, parurent spécialement belles: les verts, les jaunes et les roses en particulier sont très finement rendus et l'on reste étonné des progrès énormes effectués en quelques mois dans la photographie grâce à ces découvertes.

Les résultats ne sont pas encore parfaits, mais ils sont certainement remarquables déjà et promettent un brillant avenir de la photographie en couleurs. Remercions le Photo-Club de nous avoir procuré l'agrément de cette soirée.

Le suicide. — On nous a demandé parfois pourquoi nous ne relatons pas les cas de suicide qui se produisent dans le pays. Il y a, à ce sujet, de bonnes raisons pour garder le silence autant que possible. Autant que possible, ajoutons-nous, car les circonstances dans lesquelles un suicide se produit peuvent aussi ne pas le permettre.

Comme le disait un de nos confrères en pareil cas, c'est faire œuvre saine que de ne pas signaler les actes de désespoir auxquels s'abandonnent certains infortunés, las de l'existence, et il n'est pas charitable de s'appesantir sur le malheur des autres, par une publicité inutile et dangereuse. On sait, en effet, que le suicide prend une forme déterminée et se répète souvent de la même manière et par imitation. A quoi attribuer cela, sinon à l'influence néfaste de la presse qui retrace en détails les différentes circonstances dans lesquelles est survenu un suicide? Certains faits divers peuvent frapper l'imagination d'être faibles qui ne cherchent souvent qu'une occasion favorable pour mettre fin à une existence plus ou moins tourmentée. Au respect dû aux familles éprouvées doit s'ajouter celui dû à ces malheureux. Voilà pourquoi, avec nos confrères, nous nous abstenons autant que possible de parler des suicides.

Grand Conseil. — Séance du 18 novembre. Présidence de M. C.-L. Porregeux, président.

Justice de paix. — Le Conseil d'Etat proposant d'accorder six mois de leur traitement aux juges de paix, greffiers et huissiers dont les postes ont été supprimés, M. C. Frank estime que pareille indemnité devrait n'être consentie qu'en faveur des ex-fonctionnaires qui n'ont pas de fortune

ou qui n'ont pas trouvé une occupation. Il est revenu à l'orateur qu'un fonctionnaire a trouvé un emploi et qu'on lui a accordé six mois de traitement.

L'amendement Frank est écarté par 38 voix contre 19 et le décret est adopté à la majorité contre 4 voix.

Un crédit de 500 fr. est voté pour l'aménagement de l'ancien greffe de paix des Verrières.

Archives et intendance des bâtiments. — Le Conseil est appelé à se prononcer sur l'adoption des chiffres de traitements suivants: 4000 fr. pour un archiviste d'Etat, 3900 à 3900 fr. pour le sous-archiviste, 1650 à 2145 fr. pour l'aide-archiviste, 5000 fr. pour l'intendant des bâtiments et 2400 à 3000 fr. pour deux aides-intendants.

MM. Frank et Naine déclarent, pour le poste d'intendant, que passer de 4000 à 5000 fr., c'est un grand saut. Il faudra voir si l'on ténocigera une égale sollicitude pour les petits fonctionnaires.

M. Perrier, conseiller d'Etat, fait valoir qu'en fait l'intendant des bâtiments a remplacé l'architecte cantonal supprimé et que tous les départements ont recours à ses services. Il importe d'ailleurs de rappeler que l'intendant est en même temps inspecteur des fabriques.

L'amendement Naine de fixer à 4500 fr. le traitement de l'intendant est rejeté par 50 voix contre 19 et les propositions du Conseil d'Etat adoptées.

Interpellation. — MM. Grosperre et consorts demandent à interpeller le Conseil d'Etat à propos de l'expulsion de Bertoni.

Ecole complémentaire. — M. A. Clottu pense qu'on devrait, avant de reviser les articles 87, 106, 108, 109 et 110 de la loi sur l'enseignement primaire, voir quels seront les résultats de la consultation demandée aux commissions scolaires. Autrement nous allons au devant de la création d'un troisième inspecteur primaire. Il conviendrait de saisir une commission spéciale de la question.

M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, sans attacher une importance réelle au rang des cantons dans les examens de recrues, constate que l'opinion publique pense différemment; c'est ce qui a décidé le Conseil d'Etat à présenter ses propositions. L'amour-propre cantonal est en cause, paraît-il; l'orateur insiste pour une décision immédiate.

M. H. Calame fait ressortir que la date du 15 janvier serait prématurée pour l'inspection des écoles complémentaires et l'examen à faire subir aux élèves de ces écoles, et que la fixation à 60 heures d'un cours spécial par les élèves reconnus insuffisants risque de sembler trop sévère.

M. Péter-Contesse attribue le déficit actuel au fait que les enfants sont libérés trop tôt de l'école. Il y a 25 ans, les jeunes gens étaient mieux préparés qu'aujourd'hui.

M. F.-A. Perret trouve exagéré les 60 heures de cours complémentaires supplémentaires.

M. E. Berthoud ne croit pas à la grande valeur de l'école complémentaire, d'autant plus que cette école est fréquentée par des jeunes gens qui la fréquentent après une journée de travail et que l'institution de cette école est une charge pour les agriculteurs, déjà disposés à quitter la campagne pour les villes.

M. Pettavel, conseiller d'Etat, croit à l'utilité de l'école complémentaire, mais il partage la manière de voir de M. Péter-Contesse quant à la préparation insuffisante des élèves de nos écoles et à l'étude insuffisante des branches élémentaires; on compte trop sur la mémoire des enfants et on n'attache pas une assez grande attention au jugement de l'enfant; cela est peut-être dû à une sollicitude insuffisante de l'autorité vis-à-vis du corps enseignant. Le Conseil d'Etat n'est pas opposé au renvoi à une commission.

M. Arnold Robert croit qu'il y a quelque chose à tirer des examens des recrues, surtout si l'on choisit judicieusement le petit nombre de branches dans lesquelles le jeune homme doit être examiné et qui devront lui être utiles pour la vie et non seulement en vue de l'examen. On pourrait peut-être stimuler l'émulation entre communes; les commissions scolaires ne s'occupent pas toutes avec assez de dévouement des cours complémentaires.

M. Jaquet voudrait qu'on prolongeât les années de scolarité et qu'on maintint ensuite un lien entre le moment de la sortie de l'école et celui de l'examen des recrues. Ce qu'il faudrait, ce serait de décharger les programmes scolaires.

M. Quartier conteste que les élèves d'aujourd'hui soient inférieurs à ceux d'il y a quarante ans au point de vue de leur préparation, car alors, dit-il, on s'attachait surtout à pousser les élèves bien doués.

Le projet est pris en considération sans opposition et renvoyé à une commission de neuf membres.

Observatoire cantonal. — Le Conseil prend acte de la communication du Conseil d'Etat concernant l'exécution du testament de feu M. Hirsch.

Eglise nationale. — La paroisse de Peseux est transférée de 1<sup>re</sup> en 2<sup>me</sup> catégorie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1908.

Correction de ruisseaux. — Un crédit de 27,700 francs est accordé pour la correction des ruisseaux des Sagnes et du Petit Ruz à Boudry, après explications données par M. Fritz Montandon. De cette somme, la Confédération prend à sa charge le 40 %, le canton le 25 % et la commune de Boudry le 35 %.

Boisement. — La demande d'une allocation de 1900 francs en faveur du citoyen Léon Pettipierre pour le boisement de son domaine des Sapels est combattue par M. Péter-Contesse, qui n'admet pas la subvention par l'Etat de travaux effectués par les particuliers dans leurs domaines. M. Pettavel, conseiller d'Etat, répond que la Confédération subventionne des entreprises de ce genre et qu'il est de l'intérêt des cantons d'agir de même.

M. Girard-Gallet estime qu'il ne faut pas établir de règle générale, mais qu'il convient d'examiner chaque cas pour lui-même et de ne subventionner les reboisements que pour autant qu'il s'agira de forêts protectrices du régime des eaux.

Le Conseil accorde le crédit en cause et fait de même touchant une subvention de 300 fr. au maximum pour le boisement du domaine des Petits-Dillons, appartenant à la Société des fabriques de pâtes de bois de La Doux.

Il ratifie l'acquisition du domaine de la «Maison Blanche» à Pouillier et accorde à cet effet le crédit nécessaire, soit 13,000 fr. Ce dernier mesure 138,095 mètres carrés, et joute ceux des Maillards et des Planchettes, déjà propriété de l'Etat.

Interpellation et motion. — Une partie de la députation socialiste demande à interpeller le Conseil d'Etat pour savoir en vertu de quoi le pasteur Paul Borel à La Chaux-de-Fonds n'a pas été soumis à une réélection, la période légale de ses fonctions étant écoulée.

De nombreux députés motionnent en faveur d'une répartition plus commode et plus équitable des réseaux téléphoniques dans certains districts, ceux de Boudry et du Val-de-Travers en particulier.

Contre le phylloxéra. — Il est alloué un crédit supplémentaire de 18,670 francs destiné à couvrir les dépenses occasionnées par la lutte contre le phylloxéra en 1907.

A une question de M. G. Ritter, le conseiller d'Etat Pettavel répond que, dès l'an prochain, le Conseil d'Etat présentera un rapport visant la modification de la loi d'assurance phylloxérique, de manière à tenir compte aux viticulteurs de leurs frais de reconstitution.

POLITIQUE

Les Grands Conseils

Le Grand Conseil bernois a abordé la discussion du budget de 1908. Au chapitre de l'instruction publique, M. Kunz, directeur des finances, a déclaré que le Conseil d'Etat reconnaissait en principe que la demande des instituteurs primaires, en vue de l'amélioration de leur traitement, était justifiée; cependant il faut recueillir des renseignements plus précis en ce qui concerne l'étendue du relèvement des traitements.

En outre, les communes devraient également contribuer à l'amélioration des traitements. Pour le supplément des frais qui en résultera pour l'Etat, il faudrait examiner la révision des droits de succession recommandés par la commission d'économie publique.

L'augmentation des recettes qui en serait la conséquence permettrait en deux ou trois ans de couvrir l'augmentation des dépenses qu'entraînerait l'amélioration des traitements des instituteurs.

Le Grand Conseil vaudois a adopté définitivement la loi sur les impôts et le budget de 1908. Il a maintenu à 3 fr. la taxe sur les bicyclettes et a voté un crédit de 1,272,911 fr. pour la construction et la correction de routes en 1908.

La crise financière aux Etats-Unis

Les bons de Panama, dont l'émission a été annoncée, seront amortissables en 10 à la discrétion du gouvernement, après dix ans, et remboursables dans un délai de 30 ans au maximum. Ils seront exempts de toute taxe et seront disponibles pour la Banque Nationale comme garantie des billets en circulation.

Les bons de Panama seront de deux catégories, savoir: les coupons bonds (bons à coupons) et les registered bonds (bons enregistrés). Les bons des deux catégories seront de vingt, cent et mille dollars.

La deuxième catégorie comprendra en outre des bons de 10,000 dollars. Les souscripteurs des bons les plus élevés recevront les premiers titres émis.

Les certificats dont il a été parlé déjà seront émis au pair et intérêts échus à partir du 20 novembre 1907 en coupures de 50 dollars, payables au porteur et portant intérêt à 3 % à partir du 20 novembre 1908.

M. Cortelyou déclare que ces bons de Panama relèveront considérablement le marché, car ils pourront servir de base à la circulation additionnelle pour les banques. Il ajoute que le produit de la vente des certificats sera immédiatement disponible lorsque le besoin s'en fera sentir. En outre, M. Cortelyou dit qu'il pourra faire face aux dépenses subites sans retirer des banques nationales une quantité appréciable de fonds publics.

Dans une lettre à M. Cortelyou, dans laquelle il déclare approuver son projet, le président Roosevelt dit: «J'ai été informé que les leaders du Congrès étudient actuellement un projet de réglementation de la circulation monétaire. Ce projet, qui sera probablement adopté au début de la session du Congrès, permettra de faire face d'une façon permanente au besoin de la situation.»

Le président ajoute qu'il est grand temps que le public se rende compte de la solidité des affaires aux Etats-Unis et de l'absurdité qu'il y a à provoquer une tension monétaire en accumulant les économies au lieu de les confier à des banques parfaitement solides.

Des financiers new-yorkais interviewés dimanche ont exprimé l'opinion que l'émission de certificats du Trésor constituait une mesure des plus sages qui ramènera les choses à leur état normal.

L'exode des étrangers

Plus de 8000 étrangers quitteront Cleveland d'ici à quelques jours emportant toutes leurs économies en Europe.

A New-York, les trains d'arrivée regorgent de Polonais, de Lithuaniens, d'Italiens et autres Européens qui s'engouffrent dans les docks d'Holoken, où les transatlantiques allemands sont en partance.

Le «Grant», qui a quitté samedi la côte

américaine, battait le record de la cargaison humaine: 3223 passagers de troisième classe étaient à son bord, sans compter 800 autres d'un rang supérieur.

On s'attend, dit le «Daily Telegraph», à ce que 500,000 étrangers retournent d'ici à peu de temps en Europe, soit par manque de travail, soit surtout faute d'argent.

Chambre française

La Chambre continue la discussion du budget de l'agriculture. M. Favre, député de la Haute-Savoie, rappelle que, le 31 janvier 1905, le Parlement a voté une loi renouvelant les conventions de pêche antérieures entre la France et la Suisse; mais, dit-il, on a oublié que le canton de Genève avait une convention spéciale pour la pêche. Aussi l'orateur demande-t-il au ministre de l'agriculture, au nom de la société de pisciculture de la Haute-Savoie, d'obtenir, d'accord avec son collègue des affaires étrangères, du canton de Genève qu'il établisse des appareils à grillage, et d'obtenir en même temps une indemnité qui sera employée au repeuplement en alvins, et d'obtenir également l'interdiction de la pêche de nuit.

M. Ruau répond qu'il prend volontiers ce vœu en considération.

M. Jules Mercier, de la Haute-Savoie, demande à son tour que la convention internationale sur la pêche dans le lac Léman soit modifiée notamment en ce qui concerne les permis. Il faut, dit-il, qu'il ait réciprocité absolue. Le ministre répond qu'il étudiera la question avec bienveillance.

Au Brésil

L'inauguration officielle des travaux du port de Para. a eu lieu dimanche. Le gouverneur général, vu l'importance de ces travaux pour l'avenir commercial du Brésil, avait tenu de faire coïncider cette cérémonie avec la fête nationale.

Les autorités, le clergé et une foule considérable se sont associés à la fête solennelle donnée à cet occasion.

Au Maroc

ON ORGANISE LA POLICE Les ministres de France et d'Espagne ont entamé des pourparlers avec le maghzen pour l'organisation immédiate de la police prévue par l'acte d'Algésiras. En raison des difficultés qui ont surgi dans le sud du Maroc, le projet qui est actuellement en discussion limitera pour le moment l'installation de la police à Teloan, Tanger, Larache et Rabat.

Le budget de la Russie

Le ministre des finances, M. Kokovzoff, estime qu'il faudra réduire autant que possible les exigences pour l'année 1908. L'exposé du ministre fait ressortir que jusqu'à présent les prévisions du budget de 1907 se sont réalisées, de sorte que, si les recettes du dernier trimestre de l'année sont équivalentes à celles de la période correspondante de 1906, on peut s'attendre à un excédent de recettes de 145,000,000 roubles.

La contribution de guerre à payer par la Chine rentre régulièrement; par contre, la Turquie est en retard sur le versement des sommes dues: 2,595,000 roubles.

L'exposé s'étend également aux questions économiques. Le ministre explique l'augmentation considérable des importations qui s'est produite en 1906 par le fait qu'une grande quantité de marchandises sont arrivées à Vladivostok et à Nicolaïeff à la suite de la suppression des droits d'importation en Extrême-Orient, suppression ordonnée pendant la guerre.

Le ministre attire l'attention sur l'amélioration croissante du crédit russe qui se manifeste dans la fermeté des fonds d'Etat. Malgré l'influence fâcheuse que la crise américaine exerce sur le crédit, on peut croire que le crédit russe n'éprouvera pas de pertes sensibles à l'étranger.

Nouvelles diverses

Drame sanglant. — Un drame sanglant s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi à la scierie Hiltz, à Baden. Deux charretiers de cet établissement, nommés Doerrliger et Tschopp, qui occupaient la même chambre, ont été trouvés morts lundi matin, l'un, baissant dans son sang, l'autre, pendu à un linteau de la porte.

L'enquête a établi que les deux ouvriers étaient rentrés ensemble, qu'ils se sont vraisemblablement pris de querelle, que Tschopp a frappé son collègue à coups de couteau puis s'est suicidé.

Doerrliger était originaire du grand-duché de Bade; il était employé depuis trois années à la scierie, tandis que le meurtrier était originaire du canton de Bâle-Campagne et était employé depuis le printemps chez M. Hiltz.

Le choléra. — On signale un nouveau cas de choléra parmi les pèlerins mahométans de Stamboul. Les autorités vont envoyer tous les pèlerins de Stamboul au lazaret de Kaïak, à l'entrée du Bosphore.

Hervé en cour d'assises. — On mande de Paris que Hervé et le gérant du journal la «Guerre sociale» sont renvoyés devant la cour d'assises pour outrage à l'armée.

Le danger des autobus. — Le conseil municipal de Paris a décidé qu'aucune nouvelle autorisation de laisser circuler des autobus du type actuel ne serait désormais accordée à la compagnie des omnibus.

M. Escudé et un grand nombre de ses collègues s'étaient vivement plaints, en séance, du danger que ces sortes de véhicules font courir au public; un certain nombre de personnes ont, en effet, été écrasées ou blessées grièvement depuis la mise en service de ces voitures.

Les grèves. — Suivant un télégramme de Manchester, on s'attend pour samedi après midi à la fermeture de 70 filatures de coton à Oldham, Middleton et Heywood, si des mesures ne sont pas prises pour conjurer la crise avant samedi à midi.

Les souverains. — L'impératrice d'Allemagne a quitté lundi le château de Windsor pour Port Victoria, où elle s'embarquera pour la Hollande.

Le roi Edouard, la reine Alexandra, la reine de Norvège et le prince Olaf ont quitté Windsor se rendant à Londres.

L'empereur Guillaume est arrivé lundi à Highlife, un peu après 1 heure.

Il a été reçu par les autorités locales, qui lui ont souhaité la bienvenue. Les enfants des écoles formaient la haie de la gare au château. L'empereur restera une quinzaine de jours à Highlife. Il ira visiter en automobile la plage mondaine de Bournemouth.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Un tramway déraillé

Grenoble, 19. — Un tramway venant de Chapareillan a déraillé hier près de la gare Meylan, à un endroit où la voie en pente décrit une très forte courbe.

La voiture automotrice a heurté un poteau et s'est renversée sur le côté.

Dix-sept voyageurs ont été blessés dont trois grièvement.

Tremblement de terre

Reggio di Calabria, 19. — Hier après midi, à 2 h. 20, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Brancalonne et localités voisines. Les habitants, pris de panique, campent en pleine campagne malgré un temps horrible. A trois heures, une autre secousse plus légère a été ressentie à Reggio di Calabria.

A la ville sainte des musulmans

Constantinople, 19. — Un iradé impérial donne l'ordre d'éclairer à l'électricité le sanctuaire de Mahomet à Médine.

Evadés

Toulon, 19. — Sept soldats ont pu s'enfuir de la prison du 8<sup>me</sup> régiment d'infanterie coloniale. Deux se sont, paraît-il, blessés grièvement.

Explosion et arrestation

Lisbonne, 19. — La police fait publier la note suivante: Dimanche soir, au moment où trois individus étaient en train de préparer des explosifs dans un but criminel, une explosion s'est produite.

Il y a eu deux morts, et on a procédé à une arrestation.

Trahison

Saint-Petersbourg, 19. — Un certain nombre de personnes ont été arrêtées à Varsovie, sous l'inculpation d'avoir vendu à une puissance voisine, des secrets militaires concernant l'arrondissement de Varsovie.

On a arrêté entre autres cinq fonctionnaires préposés à la mobilisation sur la ligne de la Vistule, un employé de l'état-major général et plusieurs typographes de l'imprimerie de l'état-major.

Les traités, qui formaient une véritable organisation, ont été dénoncés au chef de la police de Varsovie par deux de leurs acolytes, auxquels on octroya une récompense de 10,000 roubles.

Monsieur et Madame Aug. Roullier-Leuba et leurs enfants Auguste, Marguerite, Alice et Eugène font part à leurs parents, amis et connaissances du départ pour le ciel de leur chère fille et sœur.

VIOLETTE-BLANCHE

décédée à l'âge de 45 ans 1/2 après une longue et pénible maladie.

Repose en paix et au revoir. L'ensevelissement aura lieu le 19 novembre, à 4 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue de l'Hôpital 16. On ne touchera pas.

Les membres de l'Union sténographique suisse Aimé Paris, section de Neuchâtel, sont informés du décès de

Mademoiselle Violette ROULLIER

filie de leur collègue, M. Auguste Roullier-Leuba, membre honoraire de la société, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mardi 19 novembre, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: rue de l'Hôpital 16.

Madame Marie Descombes-Kasteler et sa fille, Monsieur et Madame Alcide Descombes et leurs enfants, à Rochefort, Chézard et La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Charles Descombes et leur enfant, Monsieur et Madame Henri Descombes et leurs enfants, à Lignières, la famille Kasteler, à Riggisberg, Gunten et Berne, ainsi que les familles Junod, Bonjour, Gauchat et Schläppli ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Octave DESCOMBES survenu subitement, dimanche 17 courant, à 5 h. 1/2 du matin, dans sa 49<sup>me</sup> année. Neuchâtel, le 18 novembre 1907. Psaume CXXXVIII, 8.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 19 courant, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Place Parry 1. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres du Cercle des Travailleurs sont informés du décès de

Monsieur Octave DESCOMBES leur collègue et ami, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mardi 19 novembre, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Place Parry 1.

LE COMITÉ

Les membres de la Fédération suisse des ouvriers sur bois sont invités à participer à l'ensevelissement de leur collègue,

Monsieur Octave DESCOMBES Charpentier qui aura lieu mardi 19 novembre, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Place Parry 1. LE COMITÉ

Les amis et connaissances de

Mademoiselle Elisabeth BURKI

sont informés que Dieu l'a reprise à lui dimanche 17 novembre, à 9 heures du soir.

Car vous êtes sauvés par grâce, par la foi. Eph. II, 3. Heureux ceux qui sont appelés au banquet des noces de l'agneau. Apocalypse XIX, 9.

L'enterrement aura lieu mercredi 20 courant, à 11 heures du matin.

Domicile mortuaire: Hôpital Pourtalès.

Les membres de la société de la Croix-Blanche, section de Neuchâtel, sont informés que Dieu a repris à lui leur chère et regrettée collègue,

Mademoiselle ELISABETH BURKI

membre actif de la section. Ils sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu mercredi 20 novembre, à 11 heures du matin.

Domicile mortuaire: Hôpital Pourtalès. LE COMITÉ

AVIS TARDIFS

On demande un bon magasinier honnête et ayant une bonne santé. — Envoyer offres écrites avec copies de certificats sous N. B. 467 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LXXV<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE DE Belles-Lettres

Il est rappelé que la séance littéraire du jeudi 21 novembre 1907, au théâtre, commencera à 2 heures et demie précises.

LE COMITÉ.

Essais de lait à Neuchâtel-Ville

du 11 au 16 novembre 1907

Table with 6 columns: Noms et prénoms des laitières, Matière grasse, Gl. par litre, Poils stérilisé, Grammes, Extrait sec %

Perrenoud, Alfred..... 37 1,032.2 12.75 Schuppach, Michel..... 35 1,031.8 12.44

Guillet, Louis..... 33 1,030.6 11.88 Geiser, Henri..... 36 1,033.7 12.83

Chevrolet, Marguerite..... 34 1,032.7 12.51 Société des laits salubres..... 33 1,032.6 12.37

Bonjour, Herbert..... 36 1,032.6 12.73 Winkler, Fritz..... 37 1,031.8 12.65